

Ski et Covid-19 : Les remontées mécaniques ouvertes aux mineurs licenciés dans des clubs, une surprise

Le décret relatif à la fermeture des remontées mécaniques a été paru samedi 5 décembre dans le Journal officiel. Outre les sportifs professionnels et le personnel, les mineurs inscrits dans des clubs pourraient skier. Une autorisation qui surprend.

Publié le 05/12/2020 à 11h24



Les remontées mécaniques du Semnoz seront ouverts aux sportifs professionnels, mais aussi aux clubs. ● © Grégory Yetchmeniza - MaxPPP



accueil



fil info



direct tv



replay



menu

Le flou demeure. Certes, les annonces d'Emmanuel Macron et de Jean Castex ont été matérialisées dans le Journal officiel du samedi 5 décembre avec une officialisation : la fermeture des remontées mécaniques. *"Les services mentionnés à l'article L. 342-7 du code du tourisme ne sont pas accessibles au public"*, est-il écrit dans le décret n°2020-1519 du vendredi 4 décembre.

L'article L. 342-7 du code du tourisme fait référence aux remontées mécaniques, *"tous les appareils de transports publics de personnes par chemin de fer funiculaire ou à crémaillère, par téléphérique, par téléskis ou par tout autre engin utilisant des câbles porteurs ou tracteurs"*.

Mais, surprise dans ce décret publié ce samedi, il y a des exceptions. Moins étonnante, l'autorisation pour les sportifs de haut niveau, pour les personnes autorisées à pratiquer une activité sportive et les personnels de l'exploitation. L'alinéa 3, lui, surprend plus : *"Les pratiquants mineurs licenciés au sein d'une association sportive affiliée à la Fédération française de ski"*, est-il écrit. Les mineurs qui font partie d'un club pourraient donc skier.

"On est dans la droite ligne de l'hérésie de ce qu'on vit ces derniers temps", a réagi Alexandre Maulin, président de Domaines skiabiles de France (DSF), le syndicat des opérateurs, au *Dauphiné Libéré*.

Le téléphérique de l'aiguille du Midi ouvert ?

Autre annonce de ce décret, l'habilitation des préfets à autoriser l'accueil d'usagers *"en fonction des circonstances locales, dans les services de transport collectif public de voyageurs par remontées mécaniques à vocation urbaine et interurbaine"*. Selon *Le Dauphiné Libéré*, une ouverture du téléphérique de l'aiguille du Midi et des trains du Mont-Blanc et du Montanvers sont à l'étude.

Dans ce décret enfin, il est également mentionné que les pratiquants devront veiller *"à la distanciation physique"*. Le port du masque ne sera pas obligatoire dans les téléskis et les télésièges *"lorsqu'ils sont exploités de façon à ce que chaque siège suspendu ne soit occupé que par une personne ou par des personnes laissant entre elles au moins une place vide"*.

Une manifestation à Chambéry

Le combat des stations de ski pour une ouverture des remontées mécaniques se poursuit



accueil



fil info



direct tv



replay



menu

protester contre les annonces gouvernementales. Et Alexandre Maulin, a annoncé que Domaines skiabiles de France avait déposé "*un référé liberté au Conseil d'Etat*". Six régions et quinze départements seraient derrière ce recours.

Domaines Skiabiles de France avec l'association des Maires de stations, le Syndicat de Moniteurs, les guides et avec 6...

Publiée par Alexandre Maulin sur Vendredi 4 décembre 2020

Le dernier décret à propos des mesures relatives au Covid-19 datait du 29 octobre. Les remontées mécaniques restaient ouvertes avec la distanciation physique comme seule consigne. Mais à ce moment, il n'y avait pas de neige. Depuis ce week-end, la donne a changé.

Notre sélection d'articles à explorer sur le même thème

- [Ski et Covid-19 : les Suisses pourront skier à Noël mais avec des restrictions](#)
- [Ski et Covid-19 : les mobilisations prennent de l'ampleur dans les Alpes](#)
- [Ski et Covid-19 : le Conseil d'Etat peut-il autoriser l'ouverture des remontées mécaniques ?](#)

Victor Lengronne

 partager cet article



accueil



fil info



direct tv



replay



menu

Poursuivre votre lecture sur ces sujets

[coronavirus/covid-19](#)[santé](#)[société](#)[stations de ski](#)[économie](#)[tour](#)

Haute-Savoie, toute l'actualité

- [Aéroport d'Annecy-Mont-Blanc : un avion privé rate son atterrissage, 3 blessés, dont le pilote dans un état grave](#)
- [Seyssel \(Ain et Haute-Savoie\) : un pont comme neuf mais toujours pas de fusion](#)
- [Ski et Covid-19 : les Suisses pourront skier à Noël mais avec des restrictions](#)

Les articles les plus lus

- 1 [Ski et Covid-19 : Les remontées mécaniques ouvertes aux mineurs licenciés dans des clubs, une surprise](#)
- 2 ["Les rats taupiers nous ont ruinés" : dans le Cantal, des agriculteurs désemparés face au fléau des campagnols](#)
- 3 [Ski et Covid-19 : le Conseil d'Etat peut-il autoriser l'ouverture des remontées mécaniques ?](#)
- 4 [Vichy : un feu se déclenche dans un parking du centre-ville, 30 voitures endommagées](#)
- 5 [A Lyon, le coronavirus et le premier confinement provoquent une chute de la](#)



accueil



fil info



direct tv



replay



menu

[Accueil](#) > [Auvergne-Rhône-Alpes](#) > [Haute-Savoie](#) > [Chamonix-Mont-Blanc](#) > [SI](#)

l'actualité de votre région, dans votre boîte mail

Recevez tous les jours les principales informations de votre région, en vous inscrivant à notre newsletter

[m'inscrire](#)

auvergne
rhône-alpes

archives

[plan du site](#)[mentions légales](#)[gestion des cookies](#)[confidentialité](#)

Droits de reproduction et de diffusion réservés ©2020 France TV

[accueil](#)[fil info](#)[direct tv](#)[replay](#)[menu](#)